

PRESCOLAIRE

INSCRIPTION	
Ancien élève	Nouvel élève
40 000 F	50 000 F

SCOLARITE	340 000 F
Echéance	Montant
Septembre	100 000 F
Octobre	50 000 F
Novembre	50 000 F
Décembre	40 000 F
Janvier	40 000 F
Février	30 000 F
Mars	30 000 F

PRIMAIRE

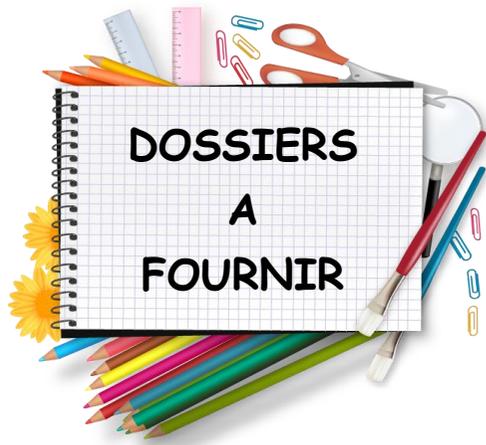
INSCRIPTION	CP & CE	CM1 & CM2
Ancien élève	45 000 F	55 000 F
Nouvel élève	55 000 F	65 000 F

SCOLARITE	CP & CE	CM1 & CM2
	440 000 F	460 000 F
Echéance	Montant	Montant
Septembre	100 000 F	120 000 F
Octobre	70 000 F	70 000 F
Novembre	70 000 F	70 000 F
Décembre	60 000 F	60 000 F
Janvier	60 000 F	60 000 F
Février	40 000 F	40 000 F
Mars	40 000 F	40 000 F

SECONDAIRE

INSCRIPTION	
Ancien élève	Nouvel élève
60 000 F	70 000 F

SCOLARITE	530 000 F
Echéance	Montant
Septembre	130 000 F
Octobre	90 000 F
Novembre	90 000 F
Décembre	60 000 F
Janvier	60 000 F
Février	50 000 F
Mars	50 000 F



- ✓ Un certificat de vaccination (Nouveaux élèves de la maternelle au CP2) ;
- ✓ Pour les classes de CM2 et 3^{ème} : 2 extraits de naissance originaux (-1 an) ;
- ✓ Pour les nouveaux élèves : 1 extrait de naissance original ;
- ✓ 4 photos d'identité du même tirage (de la maternelle au Collège) ;
- ✓ Pour la 6^e : 1 photocopie de la collante du CEPE, et de la CNI du parent ou du tuteur
- ✓ **Fiche du droit d'inscription en ligne obligatoire (pour le collège)**

Tout nouvel élève doit subir un test avant d'être admis dans la classe souhaitée.

N.B L'enfant ne peut être admis que si le dossier est complet.

Pour les nouveaux élèves

- ✓ Un dossier scolaire comprenant : Un certificat de scolarité portant le numéro matricule national, un relevé de notes pour le primaire et les 3 bulletins trimestriels de l'année scolaire écoulée pour le collège
- ✓ Un **exeat** pour les nouveaux élèves (Certificat prouvant que l'élève s'est acquitté de tous les frais d'écologie de son ancienne école)

CANTINE

	PRESCOL	PRIMAIRE	COLLEGE
Montants	150 000 F	220 000 F	250 000 F

Echéance	Montant	Montant	Montant
Septembre	25 000 F	35 000 F	40 000 F
Octobre	25 000 F	35 000 F	35 000 F
Novembre	20 000 F	30 000 F	35 000 F
Décembre	20 000 F	30 000 F	35 000 F
Janvier	20 000 F	30 000 F	35 000 F
Février	20 000 F	30 000 F	35 000 F
Mars	20 000 F	30 000 F	35 000 F

NB :

Les frais annexes inclus dans les frais d'inscription comprennent :

- La carte scolaire
- L'assurance
- La Coopérative
- Les Frais d'examens
- Les Frais de compositions.

TRANSPORT

Zones	ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3
	Palmeraie, Abri 2000, Abidjan Mall.	Riviera3, St Viateur, Faya, Abata, Genie 2000	Kesse, Bingerville, Abata village, Angré 8è, Nouv CHU, Cocody
Montants	250 000 F	300 000 F	350 000 F

Echéance	Montant	Montant	Montant
Septembre	40 000 F	45 000 F	50 000 F
Octobre	35 000 F	45 000 F	50 000 F
Novembre	35 000 F	45 000 F	50 000 F
Décembre	35 000 F	45 000 F	50 000 F
Janvier	35 000 F	40 000 F	50 000 F
Février	35 000 F	40 000 F	50 000 F
Mars	35 000 F	40 000 F	50 000 F

**Abidjan – Cocody
Riviera Bonoumin**

Entre la pharmacie St Paul et l'église des
Assemblées de Dieu, en face de la cité presse

08 BP 543 Abidjan 08
Tel : 27 22 491 598 – 01 02 277 704
www.ecolechretiennelasemence.net

Décision n° 1117 MEN/CAB/SAPEP du 05 oct 2009
 Décision n° 1115 MEN/CAB/SAPEP du 05 oct 2009
 Décision n° 1251 MEN/CAB/SAPEP du 21 oct 2009



SCOLARITE & FRAIS ANNEXES

**Maternelle
Primaire
Secondaire**

